

# MENUISERIES : les PORTES

UDAP 07

Unités  
Départementales  
de l'Architecture  
et du Patrimoine

## Fiche conseil n° 5.3

Intervention sur le bâti ancien – Typologie bâtie



Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Auvergne - Rhône-Alpes

# UDAP

Ain  
Allier  
**Ardèche**  
Cantal  
Drôme  
Isère  
Loire  
Haute-Loire  
Pays de Savoie  
Puy-de-Dôme  
Rhône et  
métropole de  
Lyon



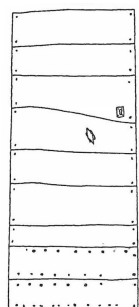
Portes  
(Tournon s/ Rhône)

La porte est l'élément de transition entre l'intérieur et l'extérieur. Elle marque l'entrée et est une composante essentielle de la façade et participe à son ordonnancement. C'est le plus souvent l'élément le plus ouvragé de la façade. L'encadrement maçonné venant souligner la menuiserie.

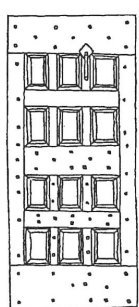
Selon son usage et son époque, elle sera très différente dans ses dimensions (hauteur et largeur) et dans le traitement de ses moulures et décors.



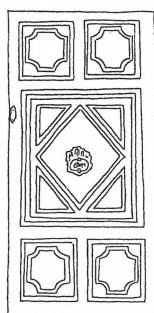
### Typologie



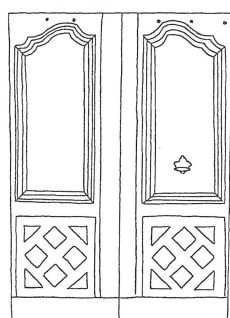
Porte du XVe siècle  
et avant



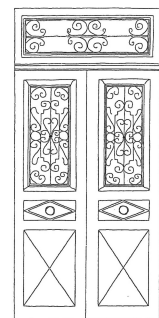
Porte du XVIe siècle



Porte du XVIIe siècle



Porte du XVIIIe siècle



Porte du XIXe siècle



### Vocabulaire

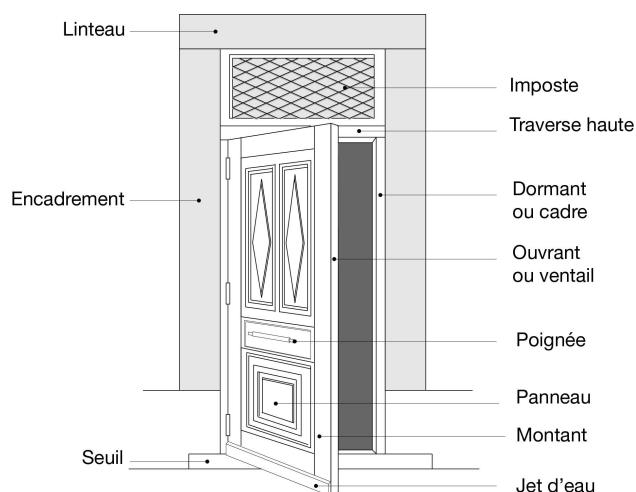


Schéma du vocabulaire de la porte

La taille et la forme des panneaux évoluent dans le temps. Ils deviennent de plus en plus grands et de plus en plus travaillés. Leur assemblage évolue également, passant du tenon-mortaise aux cloutage, avec des clous de plus en plus fins. Puis au XIXe siècle, l'apparition du vitrage apporte la notion de vide/plein dans la composition de la menuiserie.



## Typologie

De manière générale les portes sont fabriquées en bois et présentent une surface pleine. Les portes vitrées ne sont apparues qu'à la fin du XIXe siècle sauf rare exception.

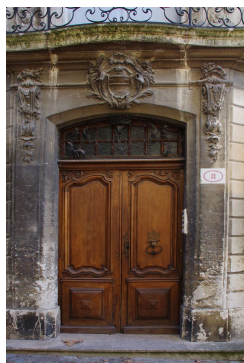
Une imposte vitrée en partie supérieure peut apporter un peu de luminosité à l'intérieur.

La porte est un élément qui traduit la typologie et l'époque de construction d'un bâtiment. Il est donc important de la restaurer en cohérence avec le bâtiment afin de conserver son harmonie.

### Les portes urbaines

Les portes d'immeuble ou d'hôtel particulier en milieu urbain sont le plus souvent constituées de deux vantaux. Les panneaux sont plus ou moins travaillés en terme de décors sculptés. La partie supérieure peut être traitée par un imposte vitré protégé par une grille en ferronnerie plus ou moins travaillée. D'autres éléments de serrurerie viennent apporter des éléments de décors. L'encadrement est le plus souvent en pierre de taille, plus ou moins travaillé.

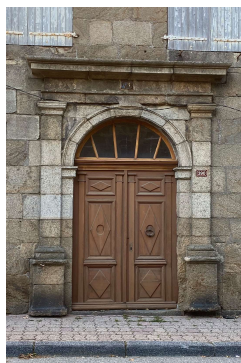
*Se reporter aux fiches : n° 4.1 Modénature et décors et n°6.1 Serrurerie*



(Viviers)



(Jaujac)



(St Agrève)



(Thueyts)



(Aubenas)

### Les portes rurales

Les portes de maison de village sont de dimensions réduites et ne présentent qu'un seul vantail. Elles sont réalisées à partir de panneaux de bois pleins, qui sont plus ou moins rustiques en fonction du rang social du propriétaire. Les décors sont également le témoin d'une époque de construction. Elles sont le plus souvent ornées d'éléments de serrurerie.

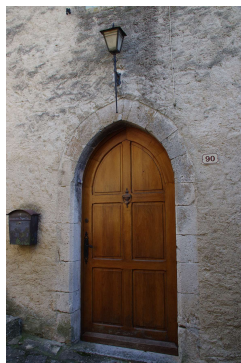
*Se reporter à la fiche : n° 6.1 Serrurerie*



(St Thomé)



(St Montan)



(Gras)



(St Thomé)



(Naves)

### Les portes de caves ou de remises – portillons et portails de cour

Les portes et portails de cave ou de cours sont de finition sobre. Elles sont réalisées d'une double épaisseur de planches croisées et clouées. Les lames extérieures sont posées soit de manière verticale, soit de manière horizontale. Dans certains cas, elles peuvent être obliques (à 45°) afin de créer un motif.

Elles ne présentent pas d'éléments de décors : ni moulure au niveau des panneaux de bois. Elles peuvent présenter des éléments de décors en serrurerie : heurtoirs, ferrures ouvragées...

*Se reporter à la fiche : n° 6.1 Serrurerie*



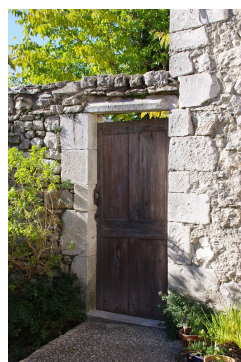
(Naves)



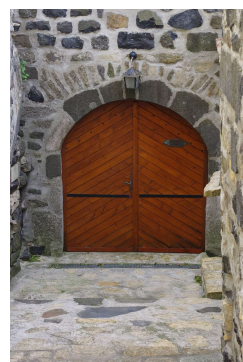
(Désaignes)



(Naves)



(Gras)



(Mirabel)



## Typologie (suite)

### Les portes vitrées

Les portes vitrées font leur apparition au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elles peuvent être à un ou deux vantaux.

Les panneaux supérieurs sont remplacés par des vitrages qui sont protégés par des grilles en fonte ou en fer forgé, dont le décor présente des croisillons ou des feuillages.

En milieu rural, on peut trouver des portes dont la partie supérieure est vitrée et partitionnée par des petits bois comme pour les fenêtres.



(Jaujac)



(Tournon s/ Rhône)



(Alba-la-Romaine)

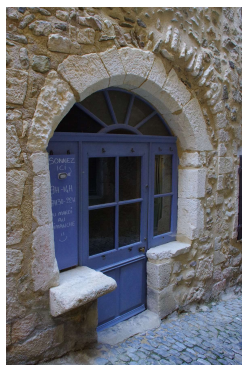
### Le changement de destination et les ouvertures en rez-de-chaussée

Le changement de destination d'un espace en rez-de-chaussée implique d'adapter la porte au nouvel usage tout en conservant les dimensions et la forme originelle de l'ouverture. C'est le cas des anciennes devantures commerciales ou des anciens portails. Ces portes sont le plus souvent vitrées et peuvent être obturés par des volets à agrafe ou battant selon la forme de l'ouverture.

*Se reporter à la fiche : n° 7.1 Devanture commerciale*



(Gras)



(St Montan)



(Navès)



(Desaignes)



(Jaujac)

## Mise en oeuvre



### En cas de rénovation :

Il est recommandé de conserver les menuiseries anciennes et de les rénover afin de conserver une trace des savoir-faire.

En fonction de sa qualité d'exécution et de son exposition aux intempéries, cela est possible ou non.

Il est indispensable d'entretenir régulièrement les menuiseries. Le nettoyage se fait au moyen de décapage chimique et non de sablage ou de ponçage au papier de verre qui détériore la nature du bois.

Un panneau plein ne devra pas être remplacé par un panneau vitré (non-sens historique et déstabilisation structurelle).

Les éléments de serrurerie devront être conservés car il participe à la composition de la porte.

En cas de restauration d'une pièce, le bois utilisé devra être de même essence que la porte existante.

### Adaptation d'une porte aux enjeux contemporains :

Il est possible de faciliter l'ouverture d'une porte ancienne par exemple pour une mise en accessibilité, mais il est important qu'aucun élément technique ne soit visible en face extérieure : pas de groom extérieur, mais privilégier des ressorts au niveau des charnières côté intérieur.

L'électrification doit être la plus discrète possible : pas de faux bois, ni de goulotte...



### En cas de remplacement :

Dans le cas où la rénovation est impossible, il est important de la remplacer par une menuiserie adaptée à la typologie du bâti. Elle devra reprendre des décors similaires à la porte existante, les moulures et panneaux devront être respectés. Le rapport plein/vitré devra également être respecté entre les panneaux pleins et vitrés. Les menuiseries sont traditionnellement implantées en feuillure dans l'épaisseur du mur, en retrait du nu de la façade, à 15 - 20cm environ. Dans le cas de changement de la menuiserie, il est important de conserver cette implantation et de ne pas positionner la menuiserie en applique ni extérieure, ni intérieure, ni de créer un sas d'entrée.

Sas extérieur avec la porte en retrait de l'alignement  
**A PROSCRIRE**

Sas intérieur avec une double porte  
**A RÉALISER**



## La composition de la façade

La menuiserie est un élément technique qui vient remplir les vides de l'ordonnement de la façade.

Il est indispensable que la menuiserie vienne remplir l'ensemble du percement. Il est également important de respecter les impostes vitrés lorsqu'ils existent et de ne pas les obturer afin de respecter les équilibres pleins/vides.


La porte est également interdépendante de son encadrement, qui vient mettre en valeur l'élément menuisé, notamment en milieu urbain où il permet de distinguer l'entrée des commerces.

Lors de travaux d'intervention sur une porte, il est important d'élargir la réflexion sur son encadrement.

*Se reporter à la fiche : n° 4.2 Percement et ordonnancement de façade*

 Menuiserie n'occupant pas la totalité du percement  
**A PROSCRIRE**



 Menuiserie composée de pleins et de vides, occupant la totalité du percement - **A RÉALISER**



## Matériaux

Dans le cas de changement de menuiserie, Plusieurs matériaux sont à disposition : le PVC, le bois, l'aluminium, l'acier.

Le PVC est à proscrire car il est peu pérenne dans le temps (30 ans maximum), son coût écologique est très important (émanation de toxines, pas de recyclage, utilisation de produits chimiques lors de la fabrication), il n'est pas réparable et présente des profilés épais qui réduisent les surfaces vitrées. Le choix des coloris est très limité.

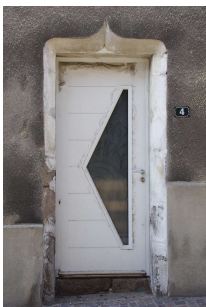
Le bois est à privilégier car il présente un caractère durable (jusqu'à 100 ans), il est réparable et recyclable. Il n'utilise pas de produit chimique lors de sa fabrication. Le choix des coloris est très large. Les essences à privilégier sont le châtaignier et le chêne.

L'aluminium et l'acier sont à utiliser avec parcimonie car ce sont des matériaux conducteurs. Ces matériaux sont inadaptés aux feuillures irrégulières des tableaux et entraînent des calfeutrages importants. Le choix des coloris est plus limité qu'une mise en peinture du bois.



### Se questionner :

- Faire un diagnostic de l'état de l'existante ? Peut-on la conserver ou non ?
- Quelle typologie de porte est présente ? de quelle époque ?
- Le projet modifie-t-il la dimension de l'ouverture ?
- Y-a-t-il des éléments de décors ?



 Porte PVC (Satillieu)



 Porte en métal (Balazuc)



 Porte en bois (Naves)



## Coloris

Les menuiseries de par leur coloration constituent un élément de la palette secondaire d'une façade.

### Les portes peintes :

Les portes étaient peintes de couleur vive à la Renaissance (ocre rouge), puis au XIIe siècle les couleurs s'adoucirent et le vert fut prédominant. Au XIXe siècle, on retrouve des couleurs plus foncées (vert, marron) et le gris.

Les menuiseries bois constituent un réel atout pour la mise en couleur de la façade car le choix des nuances est très large du fait de la mise en peinture.

Le blanc est à proscrire car c'est la seule couleur qui ne se désature pas au contact des autres coloris et qui crée des « flashes » clairs dans le paysage.

Le choix du coloris devra être fait en fonction du paysage de la rue, mais aussi de la tonalité de l'enduit. Il permettra de singulariser la façade et de lui donner une harmonie, ainsi un accord colorimétrique devra être réfléchi à l'échelle de l'ensemble des menuiseries (portes, fenêtres, volets).

Les mises en peinture seront de finition mat ou satinée.

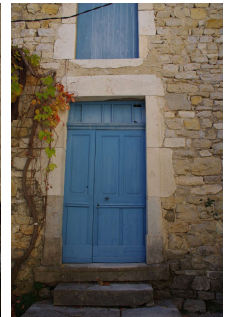
Il est important de privilégier les peintures à l'huile, car elles sont plus durables.



(Viviers)



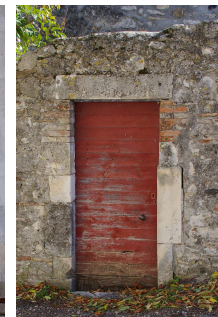
(St Montan)



(Gras)



(Tournon s/ Rhône)



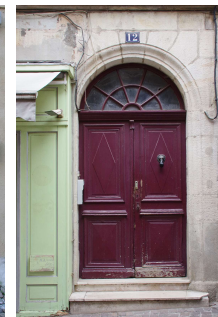
(St Tomé)



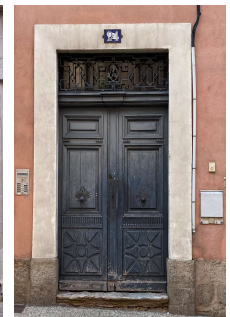
(Aubenas)



(Viviers)



(Aubenas)



(Alba-la-Romaine)

### Les portes non peintes :

Apparues au milieu du XIXe siècle, certaines portes sont laissées « ton bois ».

Il s'agira soit d'enduire la porte avec un mélange d'huile de lin délayée avec son volume d'essence térébenthine, soit d'appliquer un vernis en trois couches successives.

Cette finition n'est pas adaptée au bois résineux.



## Rappel réglementaire

La modification de l'aspect initial extérieur d'une construction requière une demande d'urbanisme. Toute intervention sur l'enveloppe bâti a un impact sur le paysage. Afin de conserver un cadre de vie harmonieux pour tous, il est important de concilier l'intérêt particulier et l'intérêt général.

La création/modification d'une menuiserie modifie l'aspect extérieur, une déclaration préalable doit être déposée en mairie avant toute intervention.

Il est important de consulter le PLU et/ou le SPR de votre commune afin que votre projet soit réglementaire

En effet, les règlements peuvent imposer des pentes de toit, un nombre de pan, un sens de faîtage, des coloris ou matériaux de couverture...



Se reporter  
aux fiches

> n°4.1 Modénature et  
décor

> n°4.2 Percement et  
ordonnancement

> n°6.1 Serrurerie

> n°7.1 Devanture  
commerciale



## Adresses utiles

**Cadastre en ligne :**

<https://cadastre.gouv.fr>

**Télécharger les formulaires de demande d'urbanisme :**

<https://service-public.fr>

**Information sur les documents d'urbanisme de votre commune :**

Consultez le site de la Mairie de votre commune

Géoportail de l'urbanisme :

<https://geoportail-urbanisme.gouv.fr>

**Pour en savoir plus :**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE 07)

<https://caue07.fr>

**Contact :**

Tel : 04 75 66 74 90

[udap.ardeche@culture.gouv.fr](mailto:udap.ardeche@culture.gouv.fr)